

**Déclaration à la presse de Dr. Mohamed Ibn Chambas,  
Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest**

*Niamey, le 06 janvier 2016*

Bonjour mesdames et messieurs,

Tout d'abord, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Lors de notre dernière rencontre en septembre 2015, j'avais annoncé que je reviendrais à Niamey pour continuer d'apporter ma contribution à la réalisation de notre objectif commun, celui de la consolidation des acquis démocratiques au Niger. Aujourd'hui, c'est chose faite.

Je suis arrivé à Niamey le lundi 4 janvier quelque temps après que les autorités ont dénoncé une tentative de coup d'état. Comme je l'ai rappelé à l'époque, la communauté internationale, y compris l'Union africaine et la CEDEAO, rejette la prise du pouvoir par l'utilisation de méthodes anti-constitutionnelles, conformément au principe de tolérance zéro à l'égard des coups d'état. Je réitère ici mon appel à tous les Nigériens pour qu'ils sauvegardent la stabilité de leur pays dans une région en proie à des défis sécuritaires importants.

Je suis heureux que ma visite ait coïncidé avec la présentation des conclusions du contrôle du fichier électoral effectué par des experts de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). C'est ainsi une étape importante du processus qui est franchie mais elle n'est certainement pas la dernière. Aussi, j'en appelle à tous les acteurs concernés pour qu'ils mettent en œuvre sans délai les recommandations à application immédiate, en vue de la poursuite du processus électoral dans la sérénité. Je note aussi que les experts ont fait des recommandations à moyen terme qui sont tout aussi importantes à exécuter en temps voulu.

Au cours de ma mission, je me suis entretenu avec les principaux acteurs politiques (majorité, opposition et partis non affiliés), les représentants des institutions de la République et des structures en charge des élections, ainsi que les partenaires techniques et financiers. J'ai également été reçu en audience par le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée Nationale et le Président de la République. J'ai pu ainsi mesurer les avancées enregistrées depuis le mois de septembre dernier en ce qui concerne la préparation des élections du 21 février

---

*Bureau de la Communication et de l'Information Publique*

*Kouider Zerrouk, Chef de bureau – (+221) 33-869-8560 / 77- 3324928 – [zerrouk@un.org](mailto:zerrouk@un.org)*

*Vicky Delore Ndjeuga, Chargé de communication – (+221) 33-869-8544 / 77- 3339414 – [ndjeuga@un.org](mailto:ndjeuga@un.org)*

*Angelita Mendy Diop, Chargée de l'Information Publique – (+221) 33-869-8547 / 77-450-6181 – [mendya@un.org](mailto:mendya@un.org)*

prochain. Je note aussi avec satisfaction la décision prise par le Gouvernement du Niger de mettre à la disposition de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) les ressources financières nécessaires à la bonne tenue des élections.

Ce séjour m'a également permis d'apprécier le travail qu'il reste à accomplir en vue de l'organisation d'élections libres, transparentes, crédibles et inclusives, répondant aux normes internationales. Avec l'appui du Système des Nations Unies sur le terrain, de l'OIF et des autres partenaires, et la bonne volonté de toutes les parties prenantes, je suis confiant que le Niger saura relever ce défi et tenir des élections réussies dont les résultats seront acceptés par tous, à l'instar des élections récentes dans d'autres pays de la région.

Ainsi, je me félicite du fait que les Nigériens soient disposés à travailler au maintien de la cohésion sociale et de la stabilité dans leur pays. Je les exhorte à adopter, comme par le passé, une attitude constructive dans leur quête de solutions à leurs divergences politiques. A cet égard, je note la volonté exprimée de part et d'autre de tenir une réunion du Conseil National du Dialogue Politique (CNDP) et encourage les acteurs concernés à le faire dans les meilleurs délais afin de régler les dernières questions en suspens tenant compte du calendrier électoral et des impératifs constitutionnels.

Les enjeux sont d'autant plus grands que les élections législatives et présidentielle du 21 février seront les premiers scrutins à se tenir en Afrique de l'Ouest et sur tout le continent africain en 2016. Le monde aura les yeux tournés vers vous. Il est donc crucial que ces élections se déroulent dans un climat serein et consensuel et permettent de doter le Niger d'institutions légales, légitimes et solides, à même de relever les nombreux défis auxquels fait face le pays.

Je tiens à réaffirmer la disponibilité des Nations Unies à continuer d'appuyer ce processus, ainsi que notre soutien constant à tout ce qui concourt à l'amélioration du bien-être des populations nigériennes.

Je vous remercie de votre attention.

###